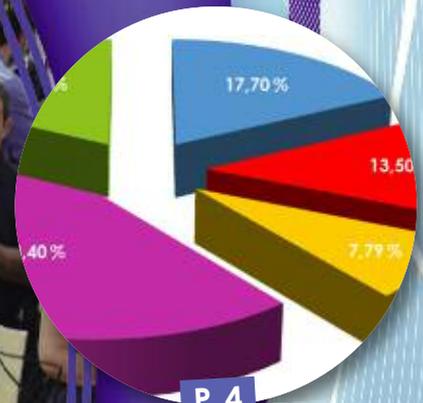


VILLABÉCHO



P. 4

Un budget primitif 2014



P. 8

Voisins vigilants

Villabé en Fête !

P. 18



Cahier central

Le Conseil Municipal



1 sandwich

1€*

pour l'achat d'un
Maxi Best Of™
au choix



Jusqu'au 31 Août 2014

Offre non cumulable avec d'autres promotions, valable uniquement sur remise de ce coupon dans la limite d'une offre par jour et par encaissement à la date indiquée, dans votre restaurant McDonald's de Villabé, Nouvelle Zone Commerciale.



* Big Mac, Royal Deluxe, Royal Bacon, Royal Cheese, Chicken McNuggets 6Mx ou Filet-O-Fish

McDonald's **Villabé**
N^{le} Zone Commerciale
(en face de Carrefour)
Ouvert 7/7 de 9h à 23h

« Pour votre santé, pratiquez une activité physique régulière »



Crédit: All images - www.autovision.fr - 91100 Villabé

59€

VOTRE CONTRÔLE TECHNIQUE
À VILLABÉ



AUTOVISION

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

Tél. : 01 60 86 54 76

Prenez aussi rendez-vous sur internet: www.autovision-villabe.fr

30, AVENUE DES COURTES ÉPLUCHES - 91100 VILLABÉ / FACE À CARREFOUR & LIDL

SIANODECO



- Peintre intérieur & extérieur
- Revêtements sols & murs
- Intervention suite dégât des eaux

Tél. : 01 64 97 65 17

sianodeco@gmail.com

14, rue Andromède - 91100 Villabé

DEVIS GRATUIT

Port. 06 99 44 44 83

P. 4/5 Gérer

Un budget primitif 2014, contraint et pragmatique

P. 6/7 Vivre

Retour en images

P. 8 Sécuriser

Voisins vigilants

P. 9 à 12

Le Conseil Municipal

P. 13 Vivre

Réforme des rythmes scolaires

P.14/15 Vivre

Plan de circulation

P.16 Aider

Le CCAS : Centre Communal d'Actions Sociales

P.17 Vivre

Infos Travaux
Dessine le blason de Villabé

P. 18/19 S'amuser

Villabé en fête 2014 : une réussite !

P. 20 Se divertir

Les manifestations

P.20/21 Politique

Groupes Politiques



Karl Dirat
Maire de Villabé

Édito

Le 30 mars 2014, les Villabéens ont voté le changement. Ce changement, je suis très fier et heureux de le porter avec l'ensemble des Maires Adjointes et Conseillers Municipaux qui m'entourent.

Dans ce premier numéro de **Villab'Écho**, nous doublons l'espace réservé aux groupes d'opposition. Ce magazine est le vôtre, tout comme le site internet en cours de modernisation où vous trouverez, entre autres, des enquêtes en ligne et un **"forum"** pour vous exprimer. Alors n'hésitez pas, prenez la parole !

J'ai déjà entrepris de lancer nos **4 actions prioritaires**, en concertation avec les Villabéens :

- Le 9 mai et le 25 juin 2014, lors de deux réunions publiques, nous vous avons présenté nos projets de **plan de circulation**,
- Le 3 juin nous lançons, avec la Gendarmerie Nationale, le programme **"voisins vigilants"** dans tous nos quartiers,
- Fabrice Rouzic (*1^{er} Maire Adjoint en charge de la stratégie financière et du développement économique*) étudie les conditions de **renégociation de nos emprunts**,
- Le 20 juin 2014, nous avons voté la **révision du PLU** (*Plan local d'Urbanisme*) afin de réaménager les constructions prévues dans le cœur de Villabé et de pouvoir créer un éco quartier.

Régulièrement, je vous réunirai pour vous consulter, vous écouter sur les sujets importants. Ainsi, tous ceux qui ont pu assister à nos Conseils Municipaux et réunions ont pu apprendre que nous n'augmenterons les taxes communales que de **0.9%** (*inférieur à l'inflation*) et que nous appliquerons la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014.

Au sein de notre agglomération (CAECE), la loi **MAPAM** va nous obliger à créer une nouvelle intercommunalité plus grande et plus solidaire. Soyez assurés - que ce soit au sein du Conseil des Maires qui réunit les six Maires de notre agglomération ou du Conseil Communautaire - je saurai préserver les intérêts des Villabéens.

En vous souhaitant d'excellentes vacances « Vigilantes », je vous recommande la plus grande prudence sur nos routes.

Très cordialement, **Karl Dirat**
Villabé, le 25 juin 2014

Directeur de la publication : Karl Dirat

Rédacteur en chef : Delphine Vanderplancke

Rédaction : Service Communication Mairie de Villabé

Mise en page, graphisme et mise en page des "pages

pub" : Alonegraphic. - Pascal Brenier, 06 99 420 440

info@alonegraphic.fr / www.alonegraphic.fr

Photos : Service Communication Mairie de Villabé

Imprimerie : Imprimerie Grenier

Publicité : Philippe Lachkar, 06 11 68 82 52

ou 01 60 79 39 29 / sp.91@orange.fr

CAECE : Communauté d'Evry Centre Essonne

Loi MAPAM : LOI n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique territoriale et d'Affirmation des Métropoles.

Un budget primitif 2014, contraint et pragmatique

" La volonté de maîtriser nos dépenses tout en proposant des services d'une plus grande qualité. " **F. Rouzic**



Présentation du contexte budgétaire global

Depuis plusieurs années, les finances des collectivités territoriales sont fortement impactées par un contexte international de crise et par une politique nationale de redressement des comptes publics.

Une nouvelle politique de la ville nécessaire

C'est précisément parce que nous évoluons dans un contexte budgétaire contraint que nous nous devons de conserver notre autonomie de décision et de rester attentifs aux plus fragiles. Nous vous proposons une autre vision des politiques publiques à mener pour notre ville en opérant des choix pragmatiques tout en dégagant des perspectives d'avenir.

Nous veillons tout particulièrement à maîtriser nos dépenses de fonctionnement.

Le tableau ci-dessous représente l'essentiel de nos dépenses de Fonctionnement (Hors Reports année 2013)

Secteurs d'activités	Montants	%
CULTURE, SPORT, JEUNESSE	1 089 100,00 €	17,70 %
ENSEIGNEMENT, FORMATION	830 466,00 €	13,50 %
AMENAGEMENT URBAIN, ENVIRONNEMENT	478 900,00 €	7,79 %
ADMINISTRATION DES SERVICES, SECURITE, ECONOMIE	2 669 795,00 €	43,40 %
INTERVENTIONS SOCIALES, SANTE ET FAMILLE	1 083 200,00 €	17,61 %
TOTAL	6 151 461,00 €	100 %

En dépit de l'augmentation du prix des fluides (eau, gaz, électricité...), des taux de TVA, des contrats d'entretien (espaces verts, voiries), des charges de personnel (hausse des cotisations, évolution des carrières) nous réussissons le tour de force de baisser légèrement les dépenses réelles de 0,95 % **soit environ 220 000 €.**

Nous avons dans le même temps :

- **limité à 7, le nombre de nos Maires adjoints**, économisant ainsi plus de 57 000 € d'indemnités sur toute la mandature,
- **créé des Conseillers Municipaux délégués** pour être plus proches des attentes des Villabéens.

Les grandes orientations 2014, arrêtées par Monsieur le Maire & les élus sont donc :

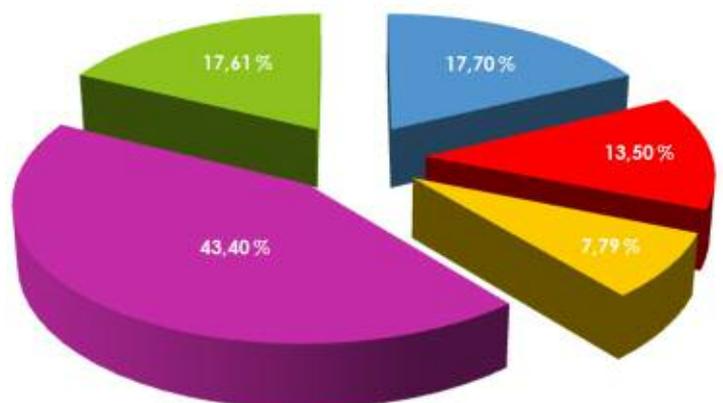
- **la maîtrise des charges de fonctionnement** (-0,95% sur l'ensemble des dépenses réelles),
- une très légère augmentation des taux de fiscalité (inférieure au niveau de l'inflation),
- **le maintien d'un niveau d'investissement** incluant notre remboursement de l'encours de dette.

Notre budget primitif 2014 en quelques chiffres

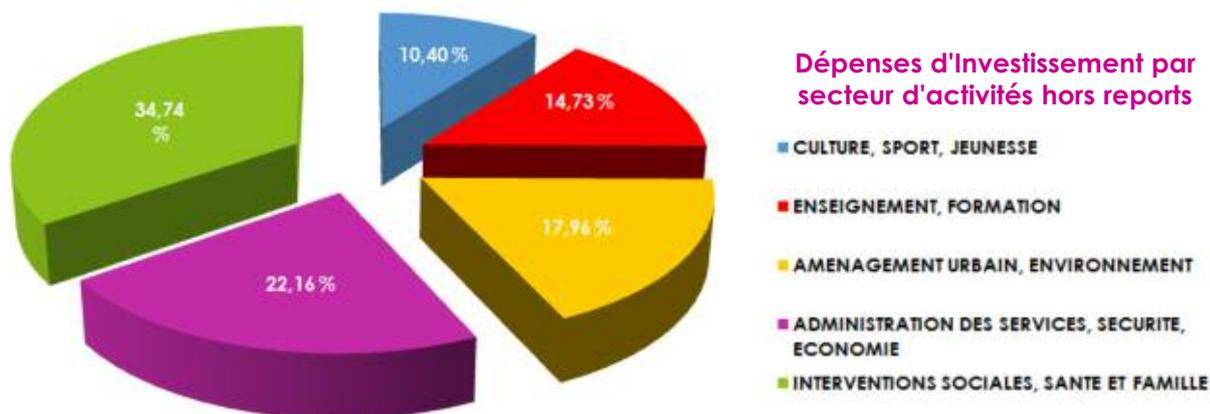
Ce budget s'équilibre à 12 654 553,37 € et plus précisément :

- à hauteur de 8,556 M€ pour le volet fonctionnement (c'est-à-dire les engagements nécessaires au fonctionnement des services) ;
- et de 4,098 M€ au volet investissement (pour ce qui concerne les dépenses relatives à la conservation ou au développement du patrimoine immobilier de notre commune ainsi que le remboursement de la dette).

Dépenses de Fonctionnement par secteur d'activités



- CULTURE, SPORT, JEUNESSE
- ENSEIGNEMENT, FORMATION
- AMENAGEMENT URBAIN, ENVIRONNEMENT
- ADMINISTRATION DES SERVICES, SECURITE, ECONOMIE
- INTERVENTIONS SOCIALES, SANTE ET FAMILLE



En matière d'investissement, nous entretenons donc l'existant et améliorons nos structures afin de proposer des services d'une plus grande qualité. Le tableau ci-dessous représente nos dépenses d'Investissement (Hors Reports année 2013)

Secteurs d'activités	Montants	%
CULTURE, SPORT, JEUNESSE	163 440,00 €	10,40 %
ENSEIGNEMENT, FORMATION	231 534,00 €	14,73 %
AMENAGEMENT URBAIN, ENVIRONNEMENT	282 290,00 €	17,96 %
ADMINISTRATION DES SERVICES, SECURITE, ECONOMIE	348 190,00 €	22,16 %
INTERVENTIONS SOCIALES, SANTE ET FAMILLE	546 000,00 €	37,74 %
TOTAL	1 571 454,00 €	100 %

Les investissements en cours

Travaux de gros entretien des établissements scolaires, informatisation des écoles et de la salle du conseil, fin des travaux relatifs aux vestiaires du stade, réalisation des nouveaux locaux du Centre Communal d'Action Sociale, installation de camé-

ras de vidéo protection, réfections de voiries, rénovation de l'ancienne Gare pour la transformer en une maison des associations, achat d'un véhicule police municipale, mise aux normes handicapés des bâtiments...

La fiscalité de Villabé

	Taxe 2013	Taxe 2014
Taxe d'Habitation	12,20 %	12,31 %
Taxe Foncière (Bâti)	17,31 %	17,47 %
Taxe Foncière (Non Bâti)	55,39 %	55,90 %

« Gouverner, c'est choisir et pour cela, il est nécessaire d'anticiper. C'est ainsi que pour éviter des hausses de fiscalité qui seraient, à n'en pas douter douloureuses pour nos concitoyens, désendetter notre commune restera notre priorité pour les budgets à venir ».

Notre politique en matière de fiscalité

Durant notre campagne électorale, nous nous sommes engagés à stabiliser sur le long terme la fiscalité des ménages. Cependant, avec les inquiétantes annonces de notre premier ministre qui demande aux collectivités 11 milliards d'euros d'économies en trois ans, sans toutefois détailler comment cet effort sera réparti entre les communes, les intercommunalités et les régions, nous avons pris la décision de contenir nos dépenses de fonctionnement et de limiter la hausse des taux à 0,9 % soit une hausse inférieure de 0,2 % à celle prévisible de l'inflation estimée actuellement à + 1,1 %.

Un Comparatif fiscal des taux communaux

	Taux moyens communaux nationaux	Taux moyens communaux départementaux
Taxe d'Habitation	23,88 %	24,34 %
Taxe Foncière (Bâti)	20,11 %	19,56 %
Taxe Foncière (Non Bâti)	48,94 %	66,21 %

Retour en images

5 avril 2014, Conseil Municipal :
Election du Maire et installation du conseil municipal suite aux élections.



28 avril 2014, Fête des plantes : Les Villabéens se sont retrouvés dans le jardin Saint Exupéry pour échanger conseils de jardinage et plantations.



8 mai 2014, commémoration du 8 mai 1945 :
Cérémonie en présence de Carlos Da Silva, le Député, de Karl Dirat, le Maire, du Conseil Municipal et du Conseil Municipal des Enfants **qui ont** célébré le 70^{ème} anniversaire de la libération de Paris et du bombardement de Corbeil. Frédéric Faure, Adjoint au Maire, a rendu hommage à Roland Vincent, villabéen mort pour la France au moment du débarquement.



17 mai 2014, Protégeons le Cirque de l'Essonne :
Manifestation dans le Cirque de l'Essonne organisée par des associations de Villabé, Lisses et Corbeil-Essonnes, en présence de nombreux élus et du propriétaire de la parcelle cultivée, M. Isambert



18 mai 2014 : Le cyclo club a accueilli cette année une équipe de cyclistes portugais pour participer à leur traditionnelle course « la Villabéenne »
Tous les participants ont été enchantés par cet événement. L'association remercie la commune pour son aide logistique.





Du 30 mai au 1^{er} juin 2014, Villabé en Fête : De nombreux villabéens, un programme riche en animations pour un week-end ensoleillé. (voir article page 18)

31 mai 2014, Concours des Maisons Fleuries : Félicitations à tous les participants au concours des maisons fleuries. Les 3 premières maisons sont sélectionnées pour le concours départemental qui se déroulera fin juin.



3 juin 2014, Voisins vigilants : Cette première réunion d'information sur "Les voisins vigilants" a connu un franc succès. De nombreux Villabéens intéressés par le sujet se sont réunis à la salle Roger Duboz autour de Karl Dirat, le Maire, Denis Maurel, Conseiller délégué à la sécurité et la brigade de Gendarmerie de Menneçy.

6 juin 2014, Rencontre avec les acteurs économiques de Villabé :

En collaboration avec la CAECE, en présence de Stéphane BEAUDET (Maire de Courcouronnes et 1^{er} Vice-président en charge du développement économique), de la chambre des métiers et de l'artisanat, notre nouvelle équipe municipale a organisé la première rencontre avec tous les acteurs économiques. Soirée d'échanges et de prises de contacts très réussie.



7 juin 2014, Tremplin Jeunes Talents : 5 groupes sélectionnés pour cette soirée musicale à l' 'Espace culturel La Villa. Félicitations à tous pour leur prestation. Le grand vainqueur de cette soirée, le groupe Neejam fera au public, le plaisir de monter une nouvelle fois sur scène à l'occasion des vœux du maire en janvier prochain.

15 juin 2014 : Tournoi de football organisé par le service des sport et l'association ESV de football en hommage à Jérémy Peyraud



Voisins vigilants

Le concept

Le concept du programme "voisins vigilants" (également connu sous le nom "participation citoyenne") est un **dispositif qui s'appuie sur l'esprit de responsabilité des voisins d'un même quartier pour lutter contre la délinquance, et en premier lieu les cambriolages.**

En étant attentifs aux faits inhabituels, les résidents ont une attitude vigilante à l'égard de ce qui se passe dans la rue ou aux abords, mais en aucun cas chez le particulier (il ne s'agit pas de "surveiller" son voisin !).

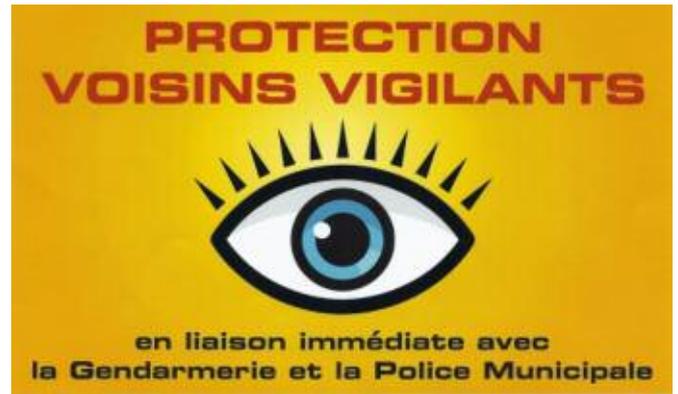
Etre "voisin vigilant", c'est être solidaire vis-à-vis de ses voisins, c'est également intégrer une démarche préventive de la délinquance, en partenariat avec les forces de l'ordre.

Le "voisin vigilant" veille, mais ne surveille pas. Il ne remplace pas les forces de l'ordre. Son rôle est de signaler un événement suspect (véhicule douteux, départ de feu, fenêtre ou porte d'une habitation ouverte en l'absence des occupants, ne pas avoir aperçu depuis longtemps une personne seule ou vulnérable, perception de cris ou de bruits anormaux...) il poste une alerte sur police.municipale@mairie-villabe.fr, le signale à la **Police Municipale au 01 69 11 19 70** ou en appelant la **Gendarmerie au 17**.

Une réunion publique suivie

De nombreux villabéens se sont rendus le 3 juin dernier, à la salle Roger Duboz pour la première réunion d'information sur le projet "Voisins Vigilants".

Plusieurs intervenants ont animé cette réunion : Le



Capitaine HOARAU (Commandant en second du groupement de la Gendarmerie Départementale de l'Essonne), le **Lieutenant DALLOUX** (Commandant de la Brigade de Mennecey), **Monsieur ARTUIS** (élu de Mennecey et référant voisin vigilant) et **Monsieur MAUREL** (Conseiller Municipal de Villabé, délégué à la sécurité et à la circulation).

Certains Villabéens ont souligné les limites de ce dispositif face aux incivilités. Le capitaine HOARAU a précisé qu'il s'agissait surtout de pouvoir prévenir les cambriolages.

À l'issue de cette réunion, Monsieur le Maire a lancé le dispositif et d'ores et déjà une cinquantaine de Villabéens ont manifesté leur souhait d'intégrer le dispositif. **Un protocole réglementant son champ d'action a été signé le 27 juin 2014, entre la municipalité de Villabé, la Préfecture et la Gendarmerie Nationale.**

En préservant la convivialité, marque de notre commune, sans jamais manifester la moindre agressivité et en renforçant les missions de sécurité de la Gendarmerie, nous serons ainsi acteurs de notre propre sécurité.



- Maire de Villabé, reçoit sur rendez-vous, le samedi matin de 9h à 12h (Tél. : 01 69 11 19 72)
- Vice Président de la Communauté d'Agglomération Evry Centre Essonne (CAECE)



LE CONSEIL

Les Adjoints au Maire



Fabrice ROUZIC
1^{er} Adjoint au Maire,
chargé des finances et
du développement
économique



Delphine VANDERPLANCKE
2^{ème} Adjoint au Maire,
chargée de la
communication, politique
culturelle et jumelage



Frédéric FAURE
3^{ème} Adjoint au Maire,
chargé des affaires
scolaires, des cérémonies
et du patrimoine



Anissa LEROY
4^{ème} Adjoint au Maire,
chargée des affaires
sociales et du CCAS



Robert NIETO
5^{ème} Adjoint au Maire,
chargé des travaux, de
l'urbanisme et du
développement durable



Marie GUÉANT SIDORKO
6^{ème} Adjoint au Maire,
chargée des festivités
et des associations

Patrick HASSAÏM
7^{ème} Adjoint au Maire,
chargé du sport
et de la jeunesse



MUNICIPAL

Les Conseillers Municipaux Délégués



Denis MAUREL
Conseiller délégué
à la sécurité et à
la circulation



Philippe AUDOUAL
Conseiller délégué aux
réseaux, à l'informatique
et à la fibre optique



Nadia LIYAOU
Conseillère déléguée
à la Petite Enfance
et aux événements



Nicole WAGHEMAEKER
Conseillère déléguée
à la dépendance



Patrick LEROY
Conseiller délégué
aux travaux



Vincent DUGAUGUEZ
Conseiller délégué
aux travaux



Caroline CORTESI
Conseillère déléguée
à la gestion des salles
communales



Franck PIED
Conseiller délégué
aux sports

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ :

Corinne BOUSSARIE
Pascal LAMBLÉ
Marguerite DOS SANTOS
Monique ROULY
Magali NIETO

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION :

Liste POUR VILLABE :

Irène MAGGINI
Antonio SEBASTIAN
Yveline CAILLERET
François DOUET
Cécile ROSSIGNOL
Gilles CUMUNEL

Liste VILLABE CHOISIT LE BON SENS :

Isabelle WIRTH
Patrice DUBOZ

Le Conseil Municipal des Enfants

Le CME se compose d'une vingtaine de Conseillers.

A l'issue d'une véritable campagne électorale, **ces élèves de CM1 sont élus lors d'un vrai scrutin (isoloir, urne et assesseurs) par l'ensemble de leurs camarades de CM1 et CM2 des deux écoles de Villabé pour un mandat de deux ans.** Cette période de 24 mois permet la mise en œuvre des projets conçus par les différentes commissions formées par nos jeunes élus.



Représenter leurs camarades, et plus généralement l'ensemble des enfants de la Commune, améliorer leur quotidien et développer les interactions entre eux et avec les autres générations, participer au choix des colonies de vacances, participer à des activités et sorties citoyennes, animer les Cérémonies Commémoratives et officielles aux côtés de Monsieur le Maire et de son équipe...

Autant de projets et d'actions portés par des Citoyens en herbe qui ne demandent qu'à pousser et prendre toute leur place dans la Cité. **Le prochain CME sera élu en octobre 2014 par les enfants de CM1 et CM2 des écoles J. JAURÈS et ARIANE.**

LA CAECE : Le rôle de Villabé

Pour la première fois, nos représentants communautaires ont été élus au suffrage universel. Suite à la nouvelle organisation territoriale, ils ne sont plus que trois élus au lieu de cinq précédemment.

Karl DIRAT, nommé Vice Président, assurera ses fonctions dans les domaines de la Voirie et espaces publics, du stationnement et de l'accessibilité

Anissa LEROY, Conseillère communautaire déléguée aura, avec le Vice Président, la charge du développement durable, la protection des rivières et du Cirque de l'Essonne

Irène MAGGINI, Conseillère communautaire.

Réformes des rythmes scolaires

" Nos écoles sont le coeur de notre village et le centre de nos préoccupations. " **F. Faure**



Le décret du 24 janvier 2013 modifie les rythmes d'éducation de l'école maternelle et primaire en organisant le temps d'enseignement sur 4 jours et demi au lieu de 4 auparavant.

A Villabé, le schéma retenu à la rentrée 2014 est le suivant (tableau ci-contre) :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi



7h00 à 8h30

8h30 à 11h45

11h45 à 13h45

13h45 à 15h45

15h45 à 16h30

16h30 à 18h30

Accueil du matin en garderie

Temps d'enseignement

Pause méridienne

Temps d'enseignement

Temps d'activités périscolaires

Primaire : Étude surveillée le soir de 16h30 à 17h30 **suivie de la garderie** jusqu'à 19h (garderie de 16h30 à 19h pour les élèves des écoles maternelles)

Mercredi



7h00 à 8h30

8h30 à 11h30

11h30 à 19h00

Accueil du matin en garderie

Temps d'enseignement

Cantine + Centre de Loisirs

Que se passe-t-il à 15h45 ?

Sortie définitive de l'école ou participation au temps d'activités périscolaires

Que se passe-t-il à 16h30 ?

Sortie définitive ou participation à l'étude surveillée ou à la garderie

Le mercredi : comment ça marche ?

La garderie périscolaire accueillera les enfants comme chaque matin de la semaine, dès 7h00. Ensuite, ils seront présents en classe de 8h30 à 11h30.

Les enfants des deux groupes scolaires inscrits au Centre de Loisirs pour l'après-midi, seront pris en charge par les animateurs dès 11h30 et déjeuneront au restaurant scolaire Jean Jaurès. **A noter : Il n'y aura pas de cantine le mercredi midi pour les enfants ne fréquentant le centre de loisirs sauf cas très particuliers.**

Pour plus d'information, vous pouvez contacter le service scolaire au 01 69 11 19 75. Frédéric Faure, adjoint au maire Chargé des affaires scolaires se tient à votre disposition : frederic.faure@mairie-villabe.fr



Plan de circulation sur Villabé

"Fluidifier la circulation du cœur de village, une nécessité." **D. Maurel**



Parmi les engagements de campagne qui ont mené la nouvelle municipalité en place, figurait la réflexion autour des **conditions de circulation et de stationnement en centre-ville.**

Une commission s'est donc réunie afin de proposer une alternative pérenne à la situation actuelle avec les objectifs affichés de fluidifier la circulation en cœur de village et d'augmenter le potentiel de stationnement tout en garantissant la sécurité des usagers, à commencer par les piétons et en particulier les très nombreux écoliers et colégiens qui empruntent les axes du centre-ville chaque jour.

Ainsi, un projet d'aménagement des places du Pâtis et Roland Vincent est soumis aux usagers. L'agglomération d'Evry Centre Essonne s'est engagée à réhabiliter l'avenue du 8 mai 1945.

Elle a dans ce cadre accepté de réaménager la place du Pâtis (de la Poste).

Le projet initié en collaboration avec l'ancienne équipe municipale prévoyait de transformer cette place en zone semi-piétonne, régime peu adapté au besoin de notre commune.

Monsieur le Maire a donc décidé de stopper ce projet et, avec son équipe, fait une nouvelle proposition aux Villabéens.

La place du Pâtis doit permettre de recevoir un nombre de places de stationnement plus important qu'actuellement.

La place Roland Vincent doit permettre aux Villabéens d'accéder plus facilement à nos commerçants en créant 6 nouvelles places de stationnement à durée limitée et en créant un dépôt minute.

Ces modifications sont prévues pour respecter l'enveloppe budgétaire prévue initialement par l'agglomération.



Création d'une quinzaine de places de stationnement supplémentaires place du Pâtis (de la Poste)

Doublement du nombre de places de stationnement place Roland Vincent

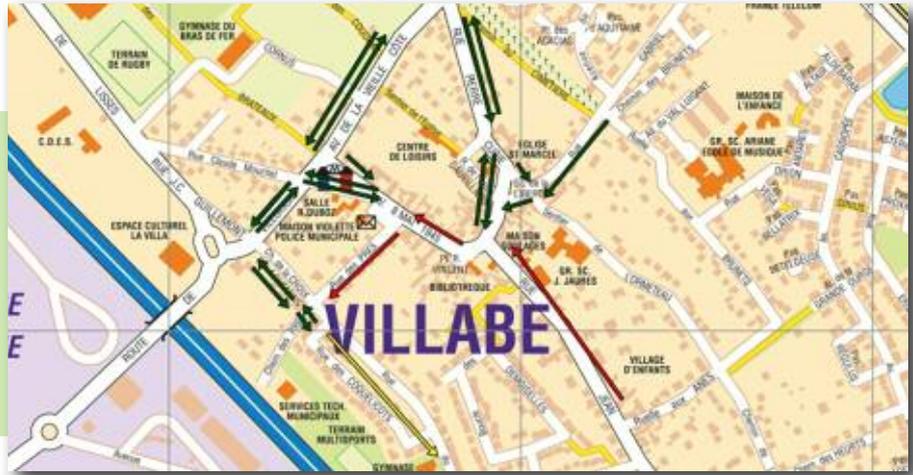


De même c'est l'ensemble du plan de circulation des principaux axes qui traversent le centre-ville qui est ré-envisagé. Trois projets s'en dégagent :

-  Sens de circulation existant
-  Nouveau sens de circulation
-  Nouveau sens de circulation sauf pour bus

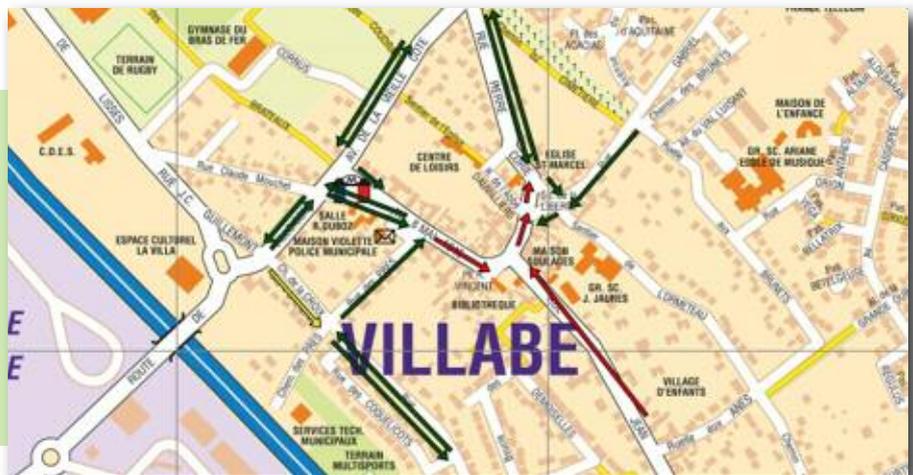
Plan de circulation du centre-ville de Villabé : **PROJET 1**

Passage à sens unique de la rue du Chemin Vert (sauf bus) et d'une partie de la rue Jean Jaures et de l'avenue du 8 mai 1945, inversion du sens de circulation de la rue des Près.



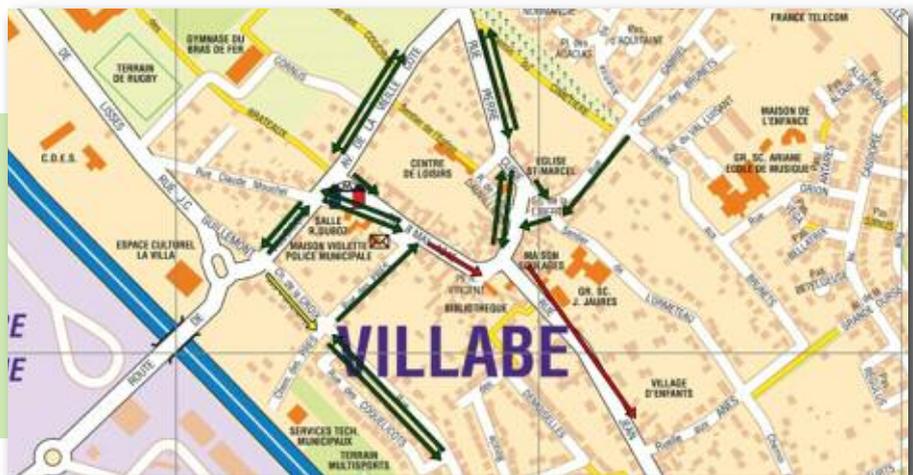
Plan de circulation du centre-ville de Villabé : **PROJET 2**

Passage à sens unique du Chemin de la Croix des 4 Chemins(sauf bus), de la portion place Roland Vincent – rue Pierre Curie et d'une partie de la rue Jean Jaurès et de l'avenue du 8 mai 1945.



Plan de circulation du centre-ville de Villabé : **PROJET 3**

Passage à sens unique du Chemin de la Croix des 4 Chemins(sauf bus), et d'une partie de la rue Jean Jaurès et de l'avenue du 8 mai 1945 (sens différent du projet n°2).



Les Villabéens sont cordialement invités à se prononcer par courrier, par courriel ou directement sur le site internet de la Mairie.

par mail : denis.maurel@mairie-villabe.fr ou par courrier : 34 bis avenue du 8 mai 1945 - 91100 Villabé

Les suggestions nouvelles seront également les bienvenues, adressées à : Denis Maurel, Conseiller Municipal délégué à la sécurité et à la circulation,

A l'issue de cette enquête auprès de la population, celui de ces projets qui remportera l'assentiment des Villabéens fera l'objet d'une mise en place test de 3 mois.

Le CCAS : Centre Communal d'Actions Sociales

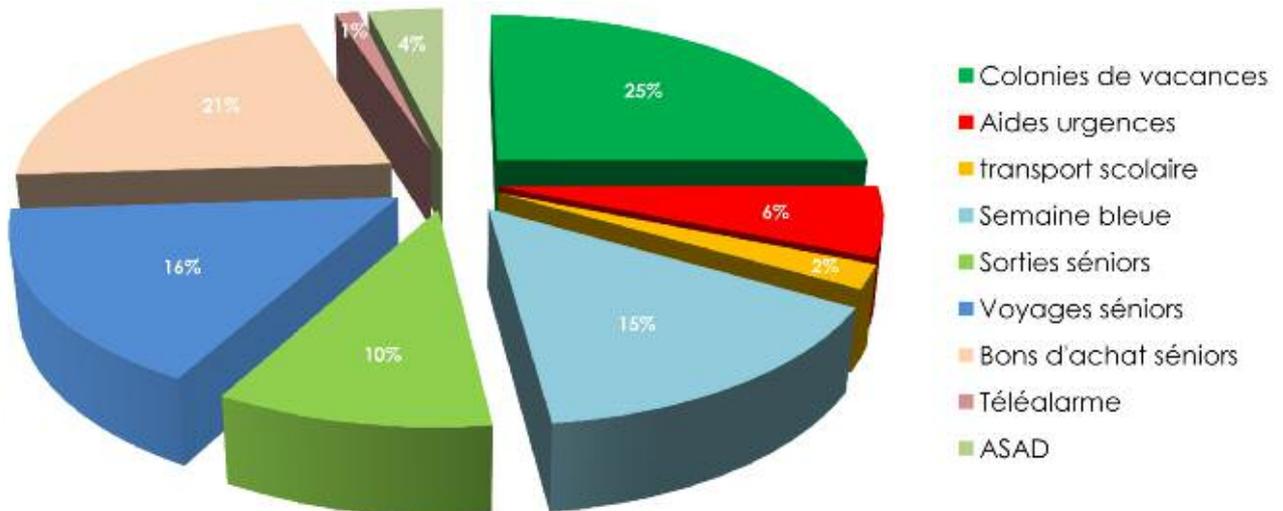
"Lorsque le devoir citoyen s'affaiblit, c'est la société toute entière qui s'affaiblit."
A. Leroy



Les activités du centre communal d'actions sociales sont orientées vers **les familles, les personnes en difficulté, les jeunes, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap**. Ses attributions essentielles sont axées sur la solidarité, l'aide à l'insertion, l'aide sociale, la lutte contre les exclusions, les actions de prévention et de développement social.

Le CCAS propose également des activités comme la **semaine bleue, des voyages et des spectacles pour les séniors, ainsi qu'une aide pour les colonies de vacances des plus jeunes**.

En 2013, les dépenses du CCAS se répartissent de la façon suivante :



Mise en place d'un nouveau quotient familial avec points de charges

Dans l'objectif d'harmoniser l'attribution des aides octroyées par le CCAS, des points de charge seront calculés en fonction des situations variées, notamment de composition des foyers, des situations d'isolement, de handicap, de familles isolées. **Ces nouveaux quotients familiaux pondérés seront appliqués pour la distribution des bons de fin d'année et les prestations offertes par le CCAS, afin de garantir à chaque foyer, selon leurs revenus, une meilleure optimisation des aides.**

La transparence, l'équité, le souci permanent de justice sociale, guideront en toutes circonstances les actions du CCAS. L'étude des ressources réelles, au plus proche de la situation des personnes, permettra d'aboutir à ce résultat.

Mise en place des repas à domicile les week-end et jours fériés

A compter du 1^{er} juillet 2014, les séniors bénéficieront du service des repas à domicile. Ces repas seront facturés à un prix identique à ceux de la semaine malgré le surcoût calculé par la société prestataire.

Projets à venir

Une permanence Dynamique Emploi, composée d'une Mission locale et d'un PLIE (*Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi*), assurera l'accueil, l'accompagnement et le placement des chercheurs d'emploi à travers des équipements de proximité et une offre de services adaptée.

Une permanence de l'association CRESUS, ayant pour objet de "promouvoir la connaissance, le traitement et la prévention des phénomènes de surendettement, d'exclusion financière et bancaire et de favoriser une pratique prudente et éclairée de l'argent".

Tél : 01 69 11 24 66

Mail : devernois@mairie-villabe.fr

Responsable : Catherine DEVERNOIS

Dates à venir

Du 12 au 16 septembre :

voyage Séniors en Bulgarie

Du 13 au 18 octobre : Semaine Bleue

Repas des séniors avec Michèle TORR

Novembre : sorties Séniors

(Salut les copains / Muriel Robin à l'Agora)

17 décembre : Noël solidaire sur invitation selon situation familiale

" Nous nous engageons à améliorer votre cadre de vie. " **R. Nieto**



Info Travaux

Notre commune s'embellit et son patrimoine se valorise grâce aux travaux entrepris :

La réception des travaux du nouveau CCAS a été effectuée le 18 juin 2014. Pour des raisons de sécurité, l'emménagement puis l'accueil du public ne pourront toutefois pas se faire avant la démolition de la maison dite Nehrot. Cette inévitable démolition, inhérente à l'état trop dégradé de la charpente et du gros-oeuvre est prévue courant juillet 2014.

Les pierres meulières seront récupérées et un puits créé pour rejoindre la source située dans la cave du bâtiment.



La Maison des Associations est sur le point de voir le jour !

Installée dans l'ancienne Gare réhabilitée, les plans tracés y projettent la création de salles de réunion: 2 salles à l'étage, 1 bureau et une grande salle au rez-de-chaussée avec une cuisine / kitchenette coin cafeteria.

Notre Communauté d'Agglomération, quant à elle, a procédé à la réfection des enrobés avenue de la Gare début mai 2014 et à la réfection de l'éclairage public quartier des Ormeaux (enrobés des tranchées réalisés début juin 2014).

Le Conservatoire de Musique s'élève désormais en contrebas du quartier Ariane, la réception des travaux est prévue début Juillet 2014.



Dessine le logo de ta ville...

Le service communication propose à tous les Villabéens un concours "Dessine le logo de ta ville !"

Une seule consigne : proposer un logo utilisant les trois ou l'un des trois éléments présents dans le blason de Villabé, à savoir le blé, l'eau (Essonne) et la vigne.

Laissez libre cours à votre imagination !

Les propositions seront soumises à un vote électronique sur le site de la Mairie. A l'issue de ce vote, les trois premiers seront sélectionnés. Le gagnant sera ensuite nommé par les membres de la commission communication, culture et jumelage.

Les résultats seront annoncés à l'occasion des vœux du Maire, en janvier 2015.

Vos créations doivent être transmises à Delphine Vanderplancke, Adjoint au Maire chargée de la communication, avant le 25 décembre 2014 à l'adresse suivante :

delphine.vanderplancke@mairie-villabe.fr



Villabé en Fête 2014 : une réussite !

" Développer des animations pour que tous les Villabéens se retrouvent dans la joie et la bonne humeur. " **M. Guéant Sidorko**



Météo agréable, programme qualitatif, associations et commerçants mobilisés et surtout de nombreux Villabéens : **voici le secret d'un Villabé en Fête pleinement réussi !**



Villabé en Fête 2014 a débuté de manière chaleureuse et conviviale autour d'un moment de partage, le vendredi soir sur la place Roland Vincent. **Le Maire Karl DIRAT et son équipe avaient convié tous les Villabéens pour un apéro citoyen** qui a marqué le début de ce week-end festif.

Samedi 31 mai, de 14h à 21h, se sont succédés sur cette même place : **démonstration de Zumba, jeux et spectacle de cirque pour les enfants...**



... et aussi concerts avec les groupes **Neejam** et **El Señor Igor**.

Tous ont été rejoints sur la place par les **Roses du Portugal**, association de **danse folklorique** accompagnée de l'**Amicale de Villabé** et de la **Chorale du collège Rosa Parks**.



Le centre du Village, rendu aux piétons, et la participation de nos commerçants, ont permis à tous de **partager pizzas et spécialités antillaises**, autour des tables et des bancs qui ont investi la rue.





« Quelle joie cette fête pour mes trois enfants ! Des jeux, des barbes à papa gratuits ils étaient très heureux et moi aussi »

Dès 10h, le dimanche 1^{er} juin, 300 Villabéens de tous âges ont participé à **la traditionnelle course pédestre organisée par les parents d'élèves, dans le quartier de l'école Ariane.**

« Merci pour toutes ces belles journées passées. Un bon week-end à Villabé »

Dès 14h, une vague d'enfants heureux s'est pressée au complexe sportif Paul Poisson pour participer aux nombreux stands de la Fête des Enfants : **peinture, chamboul'tout, balade à poney, structures gonflables, maquillage...** Pour chaque atelier, les enfants recevaient un point. Ces points, échangés contre un ou plusieurs lots, ont fait là aussi la joie de tous.



« Enfin des choses au centre ville, bravo à toute l'équipe fort souriante ! C'est quand la prochaine fête ? »



Les stands de barbe à papa, de crêpes, de **spécialités orientales** ont satisfait tous les goûts et rassasié les petites et grandes faims.

En fin de journée et pour clôturer ce Villabé en Fête 2014, **Monsieur le Maire a remercié chaleureusement toutes les personnes ayant participé à l'organisation de ces 3 jours festifs** et a donné rendez-vous à tous les Villabéens pour l'édition 2015.

« Merci pour toutes ces animations organisées dans la joie, la bonne humeur ! Le cirque, les poneys, les structures gonflables... mes enfants ne voulaient plus rentrer !! »



Manifestions culturelles et autres

25 JUIN 2014

Réunion publique d'information : plan de circulation, ouverture du 3ème pont... **Salle Roger Duboz à 20h**

14 JUILLET 2014

Bal et feu d'artifice. Rejoignez-nous **place Roland Vincent dès 21h.** Le groupe Gouach animera ce début de soirée. Vers 22h30, retraite auxampions en direction du gymnase Paul Poisson pour le feu d'artifice. De 23h à 1h, retour sur la place Roland Vincent pour la seconde partie du groupe Gouach.

19 JUILLET 2014

Parenthèse culturelle à Meaux. Visite du musée, spectacle son & lumières et dîner. Inscriptions au 01 69 11 19 71. (horaires et tarifs page 22)

6 SEPTEMBRE 2014

Forum des associations, Espace culturel la Villa de 11h à 18h. Retrouvez toutes les associations villabéennes et inscrivez vous pour l'année

13 SEPTEMBRE 2014

"les décaféinés" à l'**Espace culturel la Villa à 20h.** Découvert par l'émission "On ne demande qu'à en rire", un duo dépressif anti-déprime (spectacle d'ouverture de la saison culturelle)

Tarifs : 15 €/adulte
10€/enfant (- 16 ans)

20 ET 21 SEPTEMBRE 2014

Fête du Sport

5 OCTOBRE 2014

Vide Grenier dans les rue de Villabé

Salon Mariages et Fêtes, Espace Culturel La Villa

Devenez mannequin pour le 5ème salon "Mariages et Fêtes" de Villabé les 4 et 5 octobre 2014 à l'Espace Culturel La Villa !

Un casting sera organisé et permettra aux gagnantes de présenter les modèles lors des défilés de robes de mariée du salon, qui se tiendra les 4 et 5 octobre 2014.



Renseignements et inscriptions :

euskanim@gmail.com

Préselection par le jury, puis résultats proclamés au Forum des Associations de Villabé (le 6 septembre 2014)

Groupes politiques

Nous saluons la volonté de notre maire Karl DIRAT, élu depuis le 5 avril 2014, qui a su, avec toute son équipe, impulser le changement tant attendu à Villabé.



Rythmes scolaires : Par soucis de respect de la légalité et après avoir rencontré les différents acteurs concernés (enseignants, parents, représentant de l'Académie), notre maire va devoir appliquer en matière de réforme des rythmes scolaires, le projet sans âme (car sans aucune activité péri-éducative) de l'équipe municipale sortante...

Taxes locales : l'augmentation de 0.9 % des taux d'impôts locaux (soit une progression inférieure à l'inflation) est tout simplement nécessaire afin de poursuivre le désendettement de notre commune, en faisant face à la progression des charges de fonctionnement (augmentation de la TVA, du prix des fluides...), la baisse des dotations de l'Etat tout en maintenant le niveau des services offerts aux Villabéens.

Valeurs Républicaines : Nous avons pu remarquer l'absence totale de participation en tant qu'assesseurs des groupes d'opposition lors de l'organisation des élections européennes. Ont-ils décidé de se retirer de la vie politique ?

Les nombreuses réunions publiques engagées par notre Maire depuis son élection (plan de circulation, voisins vigilants, acteurs économiques), la rénovation du site internet sont gages d'ouverture et de démocratie participative encourageantes pour les Villabéens.

Le groupe AGIR POUR VILLABE remercie notre maire ainsi que l'ensemble de l'équipe municipale majoritaire pour toute l'énergie déployée à la réalisation du programme électoral choisi par les Villabéens....

Agir pour Villabé
Groupe Majoritaire



Premières déconvenues...

Monsieur le Maire,

Vous n'avez pas le droit de jouer avec les enfants de l'école de la République. Comme d'autres maires frondeurs, vous avez acté le report de la réforme des rythmes scolaires pour 2015. C'est illégal. La précédente équipe souhaitait la mise en place en 2014 suite à un projet approuvé par les parents d'élèves et l'éducation nationale. Ce coup d'arrêt met fin à la concertation et coupe la ville des ressources de l'Agglomération d'Evry que se partagent nos voisins. Devant cette situation alarmante, qui risque d'emmener la commune de Villabé devant la justice, nous vous demandons de respecter la loi et de ne pas parier sur l'avenir de nos enfants.

Vous vous étiez engagé dans votre programme de campagne à stabiliser les impôts. Votre première décision lors de votre premier conseil municipal a été de les augmenter de 0,9 %. Ces décisions sont-elles annonciatrices d'autres mauvaises surprises pour les Villabéens ?

Vous prônez la démocratie mais vous travaillez en « vase clos ». A ce jour nous n'avons été conviés à aucune commission de travail.

Irène MAGGINI – Yveline CAILLERET Gilles CUMUNEL
François DOUET Cécile ROSSIGNOL – Antonio SEBASTIAN

www.pourvillabe.fr



Réponses aux questions posées à Isabelle WIRTH, conseillère municipale

Villabé choisit le Bon Sens

Qu'avez-vous pensé le 30 mars 2014, le soir des résultats ?

Que l'on soit d'accord ou pas, nous sommes en démocratie, je respecte le choix des Villabéens.

Quelle serait votre priorité d'action ?

Dans le contexte économique actuel, la priorité est de maîtriser voir de diminuer les dépenses pour ne pas avoir à augmenter les taxes et impôts locaux. Cela passe par une réflexion autour de l'économie locale, mais aussi par un travail de remise en cause des méthodes, afin d'optimiser les coûts de fonctionnement.

Que pensez-vous de la réforme des rythmes scolaires ?

Bien que notre calendrier scolaire soit concentré sur un nombre limité de jours, avec un volume horaire annuel des plus importants des pays de l'OCDE, je suis contre la réforme des rythmes scolaires dans la forme où elle est proposée et ce pour plusieurs raisons :

- aucun contenu pédagogique mettant la réussite de l'élève au cœur du projet,
- aucun raccourcissement des journées pour la plupart des enfants.

Il faudrait revoir le système dans sa globalité comme cela se pratique dans certains pays.

- perte d'une partie des activités extrascolaires du mercredi.
- un coût pour les finances locales.

La mise en œuvre de la réforme est une obligation pour la rentrée 2014, il faut donc organiser sa mise en place, pour trouver la moins mauvaise des solutions.

Quel rôle souhaitez-vous jouer au sein de la municipalité ? Je souhaite avoir une présence active, efficace. L'opposition en soi n'est pas forcément négative. Elle peut être constructive. C'est au maire d'en décider.

Mr Duboz et moi-même représentons la liste « Villabé choisit le Bon Sens », mais l'équipe reste mobilisée pour défendre la démocratie locale et les idées que nous avons défendues pendant la campagne municipale.

« Villabé choisit le Bon Sens » demeure à votre écoute.

Contact : lebonsenspourvillabe@yahoo.fr / www.le-bon-sens-pour-villabé.fr

VILLABÉ
PRÉSENTE

19 JUILLET 2014
DÉPART EN BUS, PARKING DE LA POSTE : 14H30
RETOUR AU PARKING DE LA POSTE

**Parenthèse
Culturelle
à Meaux**

**MUSÉE
DE LA PAYS
DE MEAUX
GRANDE
GUERRE**



VISITE GUIDÉE ET COMMENTÉE DU MUSÉE DE LA GRANDE GUERRE DE MEAUX
SPECTACLE SONS ET LUMIÈRES : LE GUETTEUR DE LUMIÈRE

TARIFS : 30 € / ADULTE - 20 € / ENFANT

Le tarif comprend la visite du musée, le dîner, le spectacle et le transport.



**OPTICAL
CENTER**
OPTIQUE & AUDITION



En Optique

L'offre UNIQUE®

-40% sur toutes les **MARQUES**
de **MONTURES**
& **VERRES OPTIQUES**

+2^{ème} paire de **MARQUE**
à votre vue **OFFERTE**,
même de **LUXE**,
à choisir librement en magasin.

En Audition

L'offre, INÉDITE

-40% sur toutes les **MARQUES**
d'**APPAREILS AUDITIFS**

+1 paire de **LUNETTES Excellence®**
à votre vue **OFFERTE**

L'offre Unique® : valable pour l'achat d'une monture de marque optique + 2 verres correcteurs, 2^e paire offerte : monture de marque de valeur inférieure ou égale à la monture achetée après remise, à choisir parmi toutes les collections en magasin + 2 verres organiques blancs unifocaux ou progressifs (-8 à +6 cyl) de correction identique à la paire achetée. L'offre inédite audition : valable pour l'achat d'une paire d'appareils auditifs. La paire de lunettes offerte : monture Excellence® + 2 verres organiques blancs unifocaux (-8 à +6 cyl). Réductions applicables sur les prix affichés en magasin jusqu'au 31/07/2014, hors packs et forfaits et non cumulables. Photo non contractuelle. *Magasin franchisé.

VILLABÉ*

Nouvelle Zone du Castorama et Jardiland - A6 Sortie 9
Entre Castorama et Flunch - Face à Jardiland
Bus : TICE 415 - arrêt : Les Brateaux

OPTIQUE & AUDITION

01 60 86 80 00

BRÉTIGNY-SUR-ORGE*

ZAC de Maison Neuve - Intersection rue du Poitou et av. de la Commune de Paris
À l'extérieur du Centre Cial - À côté de Picard, Leader Price et Botanic

OPTIQUE & AUDITION

01 60 85 06 06

SHOPPING PARC - CARRÉ SÉNART

Allée de l'Air du Temps - A5 a - Sortie 10 : Centre Cial régional - Entrée du Shopping Parc
Face aux pompes à essence Carrefour - À côté de Cultura
RER : D arrêt : Gare de Lieusaint Moissy Bus : 2-3 arrêt : Centre Cial

OPTIQUE & AUDITION

01 60 34 30 00

www.optical-center.com

